

Démythificateur

LA RÉMUNÉRATION DES
DONNEURS DE PLASMA
avril 2016

Au début des années 1980, les Canadiens ont appris que leur approvisionnement en sang était contaminé au VIH et à l'hépatite C. Ils ont perdu confiance en la Croix-Rouge, l'organisme de collecte de sang à cette époque. Le gouvernement du Canada a alors créé une nouvelle agence non liée, la Société canadienne du sang, et l'a autorisée à mettre en œuvre les recommandations du juge Horace Krever, l'une étant la cueillette de sang à partir de dons volontaires et non rémunérés. Aujourd'hui, l'Organisation mondiale de la santé et plusieurs autres agences internationales de santé ont un objectif commun, notamment 100 % de la collecte de sang et de plasma à partir de dons volontaires d'ici 2020.

Actuellement, Canadian Plasma Resources (CPR), une nouvelle compagnie privée et à but lucratif, recueille du plasma de donneurs en Saskatchewan en échange d'une carte-cadeau de 25 \$.

SÉCURITÉ

Les profils des donneurs de sang et de plasma n'ont pas d'importance parce que nous sommes en mesure de supprimer ou rendre inactifs les virus lors des processus de fabrication des dérivés du plasma.

FAIT : Le plasma et les dérivés du plasma sont extrêmement sûrs en ce moment et nous pouvons rendre inactifs les virus connus. Toutefois, de nouveaux pathogènes à diffusion hématogène vont continuer à apparaître et, comme le Zika, nous pourrions ne pas être en mesure de faire de test pour les dépister. La seule façon de nous protéger des menaces inconnues est de s'assurer de la santé de la population de donneurs.¹ Selon les études, les donneurs rémunérés présentent des taux plus élevés pour les marqueurs de maladies infectieuses que les donneurs non rémunérés.² et lorsque que vous commencez à rémunérer les donneurs, vous leur donnez une raison de mentir au sujet de leur santé. CPR nous démontrent qu'ils ne sont pas à la recherche de donneurs en excellente santé car ils ont établi leurs cliniques dans des collectivités vulnérables où les risques de présenter des pathogènes à diffusion hématogène sont plus élevés.³

Coalition canadienne de la santé

251 rue Bank Suite 212, Ottawa, ON K2P 1X3 (613) 688-4973

W coalitionsanté.ca t @coalitionsanté

AUTOSUFFISANCE AU CANADA

« Au cours des dernières années, on observe, de façon constante, une tendance à la baisse de la demande de plasma et, en se basant sur nos projections, nous aurons besoin d'environ 10 000 unités de moins l'an prochain. »⁴ C'est d'ailleurs pour cette raison que la Société canadienne du sang (SCS) a fermé son centre de don de plasma de Thunder Bay.

FAIT : Nous ne sommes pas autosuffisants par rapport à nos approvisionnements en plasma. Le Canada a suffisamment de plasma pour les transfusions mais il n'en a pas assez pour faire des médicaments. Si nous voulons avoir davantage de plasma, nous devons ouvrir d'autres centres de collecte de plasma. Nous pourrions peut-être commencer par ré-ouvrir le centre fermé par la SCS.

S'approvisionner auprès de donneurs rémunérés va permettre « l'autosuffisance » en plasma au Canada.

FAIT : CPR va vendre notre plasma aux États-Unis. Le Canada va racheter le plasma une fois que ce dernier sera mélangé au plasma américain.⁵ Une fois que le processus de vendre notre sang aux É.-U. sera amorcé dans le cadre des ententes commerciales, comme l'ALENA, nous ne pourrions plus stocker le plasma canadien pour qu'il soit utilisé par les Canadiens car nous devons continuer à le vendre aux É.-U. Advenant une crise ou une pénurie de plasma, le Canada ne pourra pas protéger ses propres approvisionnements en plasma.

L'APPROVISIONNEMENT EN PLASMA AU CANADA VA AUGMENTER

« Un marché dans lequel le plasma est rémunéré est essentiel pour assurer un approvisionnement suffisant en traitements qui sauvent des vies et dont les Canadiens ont besoin. »⁶ « [La Société canadienne du sang est en train) d'élaborer... des stratégies pour augmenter la quantité de plasma recueillie au pays. »⁷

FAIT : Payer les donneurs de plasma diminue l'approvisionnement national recueilli grâce aux dons volontaires. Selon les études, dès que vous commencez à rémunérer, les personnes ne veulent plus faire de dons sur une base volontaire.⁸ CPR a admis ne pas savoir comment la rémunération des donneurs de plasma va affecter le système de dons volontaires de sang au Canada.⁹ Si cela est vrai, pourquoi permettons-nous à une compagnie privée de concurrencer pour les donneurs de plasma alors que la Société canadienne du sang essaie d'augmenter les dons volontaires?

LE CANADA A TROP DE PLASMA

« La Société canadienne du sang et Héma-Québec ont conclu qu'ils n'étaient pas en mesure de recueillir, par l'entremise du modèle de dons volontaires, suffisamment de plasma pour répondre aux besoins en matière de dérivés du plasma. »¹⁰

FAIT : Nous n'avons pas essayé de recueillir suffisamment de plasma pour les médicaments. La SCS a fermé des centres de collecte de plasma en alléguant qu'ils en recueillaient trop. Il faut ré-ouvrir ces établissements et en établir de nouveaux si nous voulons devenir autosuffisants.

DONNEURS RÉMUNÉRÉS AU CANADA

Nous rémunérons déjà les donneurs de plasma au Canada.

FAIT : La clinique Cangene de Winnipeg recueille du plasma de personnes présentant des anticorps rares. Cette clinique existe depuis 1984, et Krever a fait une exception dans ses recommandations en précisant que dans des circonstances rares et exceptionnelles, les personnes ayant un sang spécial pourraient être rémunérées pour leur don.

Le rapport du juge Krever sur le scandale du sang contaminé offre plusieurs recommandations :

1. Que la Société canadienne du sang soit régie par cinq principes de base :

- Le sang est une ressource publique.
- Les donneurs ne doivent pas être rémunérés.
- Suffisamment de sang devrait être recueilli afin de rendre inutile toute importation à partir d'autres pays.
- L'accès au sang et aux produits sanguins devrait être gratuit et universel.
- La sécurité du système d'approvisionnement en sang est primordiale. (Recommandation 2)

2. Il faut recueillir suffisamment de sang total, de plasma et de plaquettes au Canada pour répondre aux besoins du pays en constituants sanguins et en produits sanguins (vol. 3, recommandation 2, p. 1190)

3. Le plasma canadien doit être fractionné à la demande, en lots provenant uniquement de plasma canadien... (vol. 3, recommandation 5, p.1195)

NOUS ACHETONS DU SANG DES DONNEURS RÉMUNÉRÉS

Au Canada, la majorité des médicaments fabriqués à partir du plasma sont importés des États-Unis ou d'Europe, et viennent de donneurs rémunérés. Si on commençait à rémunérer les donneurs au Canada, nous pourrions arrêter de nous approvisionner à partir des marchés internationaux.

FAIT : Bien que le Canada achète, effectivement, des États-Unis ou d'Europe les médicaments fabriqués à partir de plasma, et que ce plasma vient souvent de donneurs rémunérés, il n'y a aucune preuve à l'effet que la rémunération des donneurs au Canada va mener à l'autosuffisance. En fait, des études suggèrent que cela va diminuer notre approvisionnement en sang venant de dons et que nous ne pourrions plus protéger notre propre approvisionnement en sang.

SOLUTIONS

Si le Canada doit respecter les recommandations de la Commission d'enquête Krever, nous devons essayer de recueillir tout le plasma à partir de sources non rémunérées. Il faut ré-ouvrir les centres de collecte de plasma qui ont été fermés par la SCS, et il faut établir de nouveaux centres de dons volontaires et non rémunérés dans tout le Canada. Actuellement, il n'y a que quelques centres de collecte de plasma au Canada : deux (2) en Alberta, et un (1) en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador. Il n'y a aucun centre en Colombie-Britannique et au Manitoba.

REFERENCES

¹ Actuellement, il n'y a aucun test de dépistage du virus Zika approuvé par la FDA pour les donneurs de sang. Aux États-Unis, la meilleure façon de protéger l'approvisionnement en sang est d'évaluer les donneurs de sang en utilisant un questionnaire pour connaître leurs antécédents et en posant des questions pour savoir si la personne à visiter des régions où le Zika se propage. Centers for Disease Control. <http://www.cdc.gov/zika/transmission/blood-transfusion.html> Dernière mise à jour : 15 mars 2016.

² Poel et al. *Paying for blood donations: still a risk?* 2002. <http://www.mhlw.go.jp/stf/shingi/2r9852000001dj72-att/2r9852000001djpv.pdf>

³ En Ontario, CPR a établi des cliniques près d'un centre pour sans-abri et d'un centre de traitement à la méthadone (http://www.ontla.on.ca/web/committee-proceedings/committee_transcripts_details.do?locale=en&Date=2014-12-02&ParlCommID=9003&BillID=3015&Business=&DocumentID=28420). En Saskatchewan, ils se sont installés près de centres de prêt sur salaire et de prêts sur gage (<http://www.cbc.ca/news/canada/saskatoon/canadian-plasma-resources-defends-1.3479654>)

⁴ Société canadienne du sang. <https://www.blood.ca/en/media/thunder-bay-clinic-announcement> (en anglais seulement)

⁵ CBC. The Current. 2 février 2016, transcription du reportage.

⁶ Ministre Philpott, à partir d'un énoncé de la Société canadienne du sang (SCS)

⁷ CBC. The Current. *No Obligation to work with For-Profit Plasma Clinics, says Canadian Blood Services.*

⁸ Kretschmer et al. *Perspectives of paid whole and plasma donation.* 2005. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/16050162>

⁹ « Nous croyons qu'une collaboration entre Canadian Plasma Resources (CPR) et les organismes nationaux de collecte de sang est nécessaire pour évaluer l'impact des dons de plasma rémunérés sur les taux de dons de sang total. » Canadian Plasma Resources. *The Need for Source Plasma Production in Canada.* http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://giveplasma.ca/tiny_mce/plugins/filemanager/files/Files/The_Need_For_Source_Plasma_Production_In_Canada.pdf

¹⁰ Lettre de Jane Philpott, ministre de la Santé envoyée à la Coalition canadienne de la santé, 16 mars 2016.